



Certificateurs

- CPNE de la fabrication de l'ameublement

Publics

- Jeunes
- Salarié(e)
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Accès

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience (VAE)

DESCRIPTION DE LA QUALIFICATION

Le/la Tapissier(ière) Villier(ère) réalise la fabrication, *en atelier ou chez le client* de tout ou partie d'un ouvrage de décoration intérieure (tentures, plafonds tendus, moquettes tendues, portes boutonnées, capitonnées), dans le respect d'un cahier des charges technique et esthétique adapté au client et des règles QHSSE.

Il/ elle réalise l'installation ou la pose des éléments de décor chez le client (par exemple : dans des appartements, habitations, lieux professionnels, halls, salles de spectacles) à l'aide d'équipements électroportatifs dans le respect des règles QHSSE et des contraintes des locaux (durée, accessibilité, sécurité des usagers, des actifs, des biens et des lieux).

A la fin de ces opérations, il/elle contrôle l'ouvrage fabriqué et posé, identifie les éventuelles anomalies et réalise des actions correctives ou des actions d'amélioration, le cas échéant.

Il réalise des opérations d'entretien du matériel qu'il utilise.

CCN1

1411 - Fabrication de l'ameublement

Nomenclature du niveau de qualification

Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé

État

Inactive mais déployable

BLOCS DE COMPÉTENCES

Bloc 1 : Préparer la fabrication d'un ouvrage de décoration intérieure en atelier ou chez le client

- Analyser toutes les informations nécessaires permettant l'identification, l'organisation et la réalisation de l'intervention en s'appuyant sur la documentation relative au chantier et outils digitaux à disposition afin de préparer le chantier
- Sélectionner des matières premières, matériaux et consommables à utiliser

et vérifier leurs caractéristiques et leur qualité afin de garantir la qualité de l'intervention

- Vérifier l'état et le bon fonctionnement du matériel et de l'outillage nécessaires au chantier afin de disposer de tous les outils nécessaires à la réalisation d'une installation
- Réaliser l'entretien des équipements utilisés pour la fabrication et l'installation d'ouvrage de décoration dans le respect des règles QHSSE afin de garantir leur bon fonctionnement
- Repérer les spécificités du chantier en étudiant les lieux prévus pour l'installation afin de mettre en œuvre les solutions techniques adaptées à la demande du client
- Organiser son intervention en tenant compte de son environnement de travail afin de respecter les délais d'intervention fixés en appliquant les règles QHSSE dans toute activité de préparation de la production

Bloc 2 : Réaliser la fabrication des éléments constitutifs de tout ou partie de l'ouvrage de décoration intérieure

- Réaliser les opérations de fabrication des éléments de décor en respectant le cahier des charges, les règles QHSSE et en utilisant les équipements adaptés, des aides techniques adaptées le cas échéant afin d'assurer la conformité de la fabrication au cahier des charges et au bon de travail
- Réaliser les opérations de finitions en respectant le cahier des charges, les règles QHSSE et en utilisant les équipements adaptés, des aides techniques adaptées le cas échéant afin d'assurer la conformité de la fabrication au cahier des charges et au bon de travail
- Contrôler la qualité et la conformité de l'ouvrage réalisé au cahier des charges afin de garantir la satisfaction du client
- Saisir les informations en lien avec fabrication réalisée, en utilisant des aides techniques adaptées le cas échéant, afin d'assurer la traçabilité des opérations
- Transmettre les informations nécessaires aux différents interlocuteurs internes et aux clients par écrit ou par oral afin d'assurer la traçabilité des opérations et la satisfaction du client

Bloc 3 : Installer et poser l'ouvrage de décoration intérieure chez les clients

- Réaliser la pose des décors en respectant le cahier des charges et en utilisant les équipements électroportatifs adaptés, afin d'assurer la conformité de l'installation à la demande du client
- Réaliser la pose et la fixation des tringleries, stores, standards et éléments de domotiques, pose de rideaux, de drapés et de voilages en respectant le cahier des charges afin d'être en conformité avec la demande du client
- Réaliser les opérations associées de gainage, de collage, de fixation en respectant le cahier des charges afin d'assurer la conformité de l'installation à la demande du client
- Réaliser les opérations de finitions en respectant le cahier des charges, les

règles QHSSE et en utilisant les équipements adaptés afin de répondre aux attentes du client

- Contrôler la qualité et la conformité de l'installation au cahier des charges de l'installation afin de garantir la satisfaction du client
- Réaliser le nettoyage et le rangement du chantier tout au long de l'intervention et à la fin de celle-ci afin de maintenir des conditions d'intervention dans le respect des règles QHSSE
- Procéder à l'évacuation et au tri des déchets afin de maintenir des conditions d'intervention dans le respect de la réglementation environnementale en vigueur et des consignes de l'entreprise
- Saisir les informations en lien avec l'intervention réalisée afin d'assurer la traçabilité des opérations